

**DEMANDE DE VISA COURT SEJOUR (moins de 3 mois)
ETUDIANT CONCOURS**
(avec possibilité de demeurer en France et de demander un titre de séjour en cas de succès au concours)

Les étudiants souhaitant poursuivre leurs études supérieures en France doivent impérativement procéder à leur inscription sur CampusFrance avant de déposer leur demande de visa.

Les différentes étapes du parcours CampusFrance sont répertoriées sur le site internet :

<http://www.ivoire.campusfrance.org>

Les frais d'instruction du dossier par CampusFrance s'élèvent à 50.000 CFA

- **Le dossier doit comporter 2 jeux de documents** : un jeu d'originaux et un second jeu contenant uniquement les photocopies au format A4. Si pour une raison dûment justifiée vous ne détenez pas l'original d'un document, veuillez présenter une photocopie dans chaque jeu.
- **Document ou photocopie manquant = dossier incomplet = refus de visa**
- Frais de dossier : 40.000 FCFA (montant exact en francs CFA, les Euros ne sont pas acceptés)
- La comparution personnelle est obligatoire lors du dépôt du dossier **et** du retrait du visa.
- La présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa. En outre, des documents supplémentaires à la liste ci-dessous pourraient être demandés.
- **Formulaire non rempli = accès refusé au service des visa = prendre un nouveau rendez-vous**

**LISTE DES DOCUMENTS A PRESENTER
EN 2 JEUX SEPARES ET TRIES DANS L'ORDRE SUIVANT :**

Le consulat se réserve le droit de demander des documents complémentaires.

1)	La présente liste de documents sur laquelle vous aurez coché chaque document et chaque photocopie que vous présentez afin de vérifier que votre dossier est complet
2)	1 formulaire de demande de visa de court séjour dûment rempli et signé
3)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : Passeport (émis il y a moins de 10 ans ayant encore au minimum 3 mois de validité après la fin du séjour prévu en France) + photocopie des 5 premières pages
4)	2 photographies d'identité récentes en couleurs sur fond blanc (un fond coloré n'est pas accepté) prises par un appareil numérique
5)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : <u>Pour les enfants mineurs</u> : autorisation parentale (du père et de la mère) (signature légalisée) et copie intégrale de l'acte de naissance ou du livret de famille prouvant la filiation + certificat scolaire (année en cours) et, si le visa est sollicité pendant l'été, réinscription pour l'année scolaire suivante.
6)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : <u>Justification des études</u> a) Inscription scolaire de l'année en cours ; b) Précédents diplômes obtenus (avec les bulletins de note) ; c) Convocation au concours
7)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : <u>Justification de l'hébergement</u> : Attestation d'accueil délivrée par la Mairie (en original, les télécopies ne sont pas admises) ou réservation d'hôtel confirmée par télécopie pour les demandeurs qui ne sont pas pris en charge en France (confirmation du paiement pour les séjours supérieurs à 1 mois) ou, si vous êtes propriétaire en France, un titre de propriété ou un bail de location ou tout document justificatif de la possession ou de la location d'un logement en France
8)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : <u>Justificatif de moyens d'existence suffisants pour la durée du séjour</u> : Equivalent de 25 euros par jour hors frais d'hébergement sous forme de chèques de voyage ou d'espèces en euros (avec le bordereau de change à leur nom) ou présentation d'une carte bancaire internationale avec relevé de compte à l'appui
9)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : <u>Justificatif de moyens d'existence suffisants pour une année entière d'études en France (en cas de succès au concours)</u> : Voir les pièces à fournir pour les moyens d'existence dans la notice VISA DE LONG SEJOUR POUR ETUDES SUPERIEURES.
10)	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : Assurance maladie / rapatriement sanitaire <u>couvrant la période de validité du visa</u>
	<u>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</u> : Titre de transport, itinéraire détaillé (numéros des vols et dates) ou attestation détaillée de réservation de billet d'avion